

# L'évaluation pour la mobilisation concertée

Approche proposée aux OBVs  
au Rendez-Vous des OBVs,  
Rimouski, 26 octobre 2012

Nathalie Beaulieu, Concert-Eau  
Karine Dauphin, COPERNIC

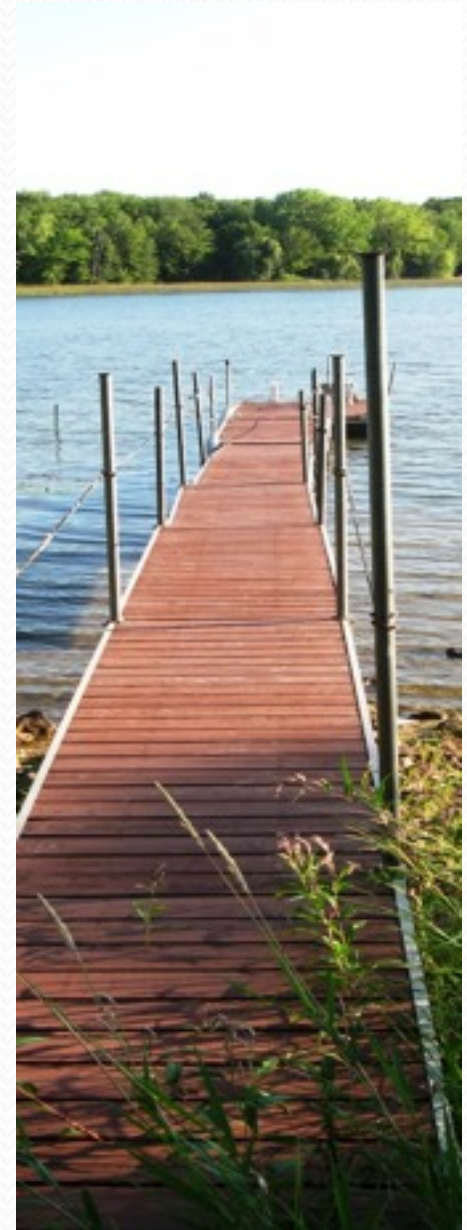


# Pourquoi évaluer? Pour...

- Combiner nos idéaux à une vérification de la réalité
- Prendre des décisions éclairées
- Ajuster les décisions déjà prises (gestion adaptative)
- Se motiver
- Rendre des comptes aux autres acteurs impliqués
- Améliorer notre confiance mutuelle et l'appropriation
- Améliorer notre crédibilité et obtenir/maintenir le soutien nécessaire
- Renforcer notre capacité et notre pouvoir d'agir, individuel et collectif

# Bref...

- Pour aller plus loin dans l'atteinte de nos buts communs et individuels!!!!



# Michael Quinn Patton (2011)\*

- **Récapitulative** (ou *summative* en anglais), pour juger du fonctionnement d'un modèle de mise en œuvre
- **Formative**, pour améliorer le modèle et le préparer à l'évaluation récapitulative
- **Développementale**, pour concevoir le modèle d'intervention et le développer par essais et erreurs

\*Patton, M.Q (2011). Developmental Evaluation: Applying Complexity Concepts to Enhance Innovation and Use. Guilford Press, New York. 375 p.

# Dans l'évaluation

- L'évaluateur travaille comme facilitateur d'un processus
- Il (elle) travaille en équipe avec le bailleur, promoteur, organismes de mise en œuvre et les partenaires
- Les notions de systèmes complexes sont utilisées pour interpréter les observations en vue de prendre de meilleures décisions pour le développement

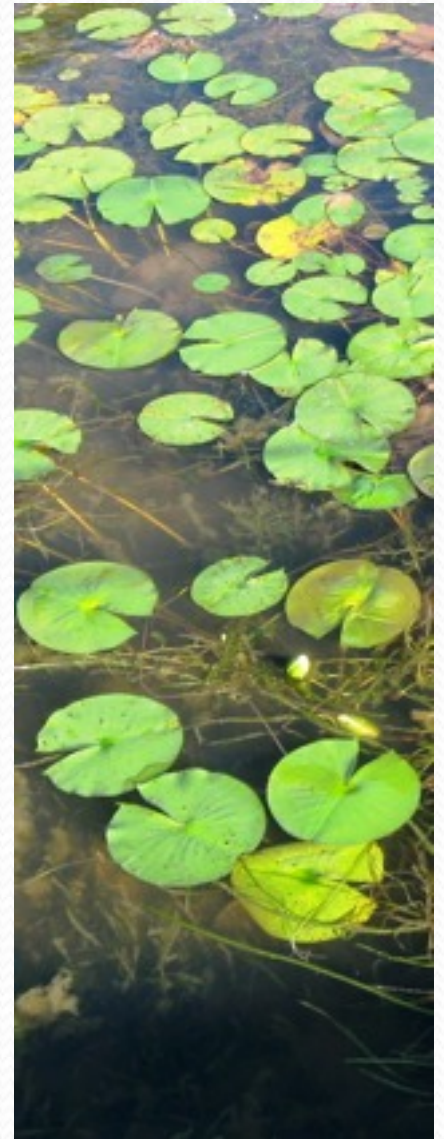


## C'est de l'évaluation *développementale* dont les OBVs ont besoin mais...

- Elle doit être utilisable par différents acteurs qui ont des buts individuels et communs
- Il n'y a pas (forcément) d'évaluateur
- Il n'y a pas (forcément) de budget d'évaluation
- Il n'y a pas (forcément) de bailleur, ni de promoteur, ni d'organisme de mise en œuvre
- Les acteurs ont des comptes à rendre les uns envers les autres plutôt qu'envers un organisme en particulier

# En effet les OBVs

- N'ont pas de pouvoir coercitif
- N'ont pas le budget pour financer de telles initiatives
- Doivent faciliter la concertation entre les acteurs
- Facilitent les actions du plan directeur de l'eau avec pour seul financement les ressources financières et humaines des différents partenaires (auberge espagnole)



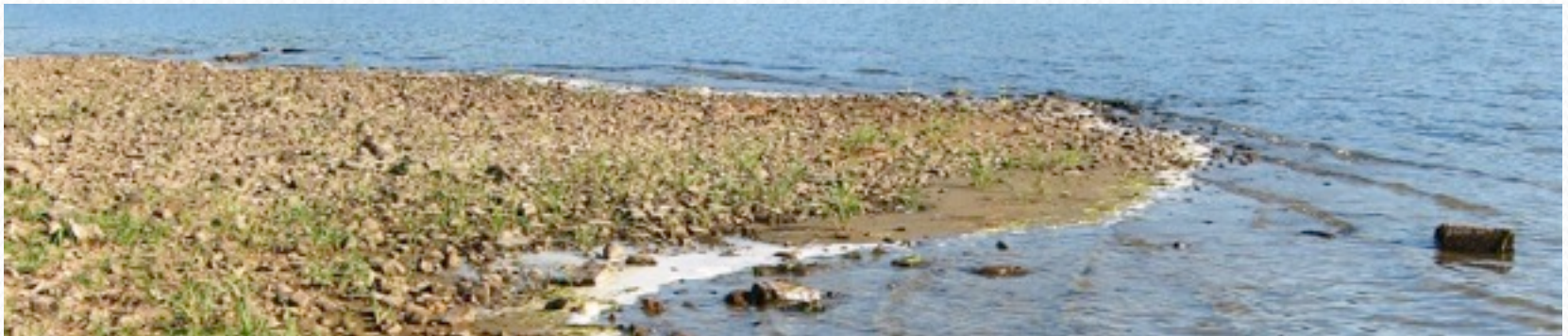
# Les outils d'évaluation doivent donc

- Être simples et intuitifs, sans jargon technique ou académique
- Demander peu d'investissement en temps et en ressources
- Permettre de représenter la complexité des situations réelles
- Permettre de suivre les engagements et les attentes des acteurs les uns par rapport aux autres
- Guider l'ajustement de la planification en fonction des résultats observés
- Motiver les acteurs à être plus autonomes dans la réalisation et le suivi des actions



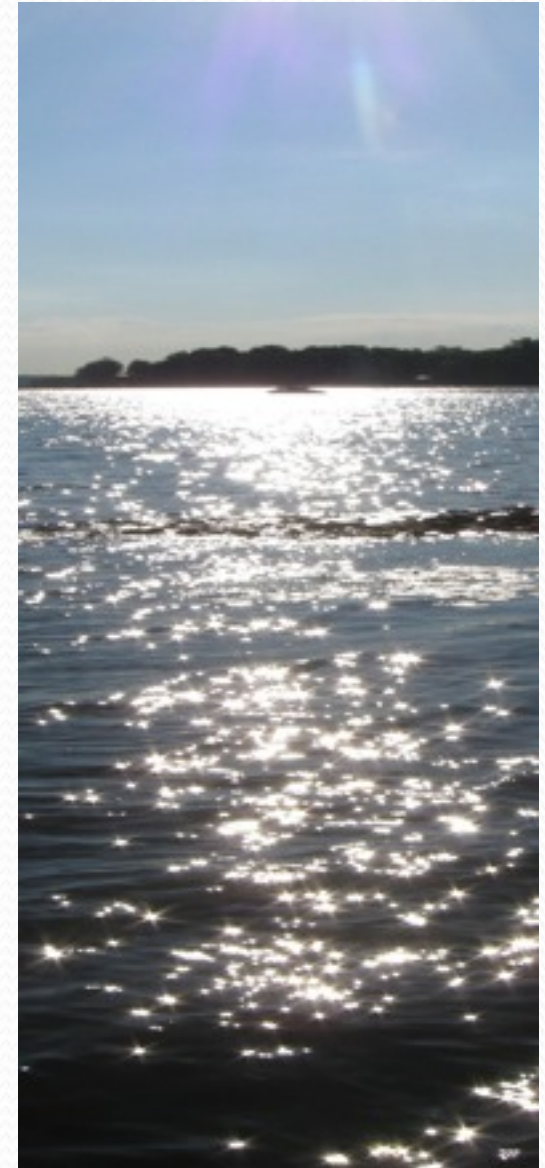
# Durant ce rendez-vous vous verrez

- Une approche de suivi participatif de l'érosion (principes pouvant s'appliquer au suivi d'autres processus biophysiques)
- Une approche d'évaluation participative du processus (Petit guide d'évaluation). « Comment-on-travaille-ensemble »



# Vous connaissez déjà

- Le chapitre 17 sur le programme de suivi et évaluation dans le guide d'élaboration des PDE
- Les aides mémoires du ROBVOQ



# Concert-Eau propose deux outils

- Visions, Actions, Partenariats (VAP) pour la planification participative
- Suivi des Engagements et des Attentes (SENAT) pour le suivi-évaluation





# Visions, Actions, Partenariats

- Chaque participant exprime sa vision individuelle des usages de l'eau et des écosystèmes; on développe une vision partagée à partir de toutes les visions exprimées
- Chaque participant exprime ce qu'il peut faire pour atteindre sa vision (les actions)
- Chaque participant exprime ce dont il a besoin des autres acteurs pour atteindre la vision (les attentes envers les différents partenaires)
- On exprime des engagements et des attentes vis-à-vis d'acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du groupe.



# Suivi des engagements et des

- Représentation des engagements et attentes dans des tableaux (attentes = actions attendues d'autres acteurs, résultats escomptés, engagements souhaités)
- Les tableaux des engagements pris expriment aussi les résultats attendus (vers la vision), les conditions nécessaires pour le succès
- Les tableaux des engagements souhaités expriment aussi les obstacles à l'engagement et les activités prévues pour les surmonter

# SENAT (suite)

- Création de registres de suivi des engagements en ajoutant des colonnes de réflexion sur les actions réalisées, résultats obtenus, les raisons pour la rencontre ou non des conditions de succès, les pistes de solution et les prochaines étapes
- Pour le suivi des engagements souhaités, on consigne les observations des progrès pour obtenir l'engagement dans une colonne « résultats observés ». Une fois l'engagement pris il sera ajouté et suivi dans l'autre registre.
- Bilans périodiques, ajout de nouveaux items, abolition ou modification d'autres

# Comment développer ces tableaux

- Il n'est pas nécessaire de suivre toutes les actions répertoriées dans le PDE
- Dans le plan de travail, repérer les actions planifiées pour lesquelles il y a un réel engagement
- Des actions qui sont à moyen et à long terme pourront figurer dans les engagements souhaités, si leur exécution dépend de facteurs hors du contrôle des acteurs présents
- Se réunir avec les acteurs concernés pour vérifier leur accord et ajuster si nécessaire

Exemple tiré de l'application de  
SENAT par COPERNIC à partir



# Les 5 premières colonnes du registre

<u>Numéro de l'entente</u>	<u>Acteurs qui s'engagent</u>	<u>Actions prévues</u>	<u>Résultats escomptés</u>	<u>Conditions de succès</u>
6	MRC des Sources COPERNIC	Mise en place d'un comité de gestion de l'eau sur le territoire de la MRC des Sources	<ul style="list-style-type: none"><li>- Entamer une discussion sur la réglementation environnementale du bassin versant dans le but d'améliorer l'application réglementaire</li><li>- Intégrer COPERNIC comme partenaire principal de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Volonté politique</li><li>- Maintien sur le long terme</li></ul>

# Les quatre colonnes suivantes

<u>Actions réalisées</u>	<u>Résultats observés</u>	<u>Rencontre des conditions de succès ? Pourquoi?</u>	<u>Pistes de solution/ prochaines étapes</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs rencontres tenues entre la MRC et COPERNIC le long de l'année à l'intérieur du comité de gestion de l'eau</li> <li>- Révision de la politique relative à la gestion des cours d'eau dans la MRC des Sources</li> <li>- Réflexion de l'intégration du plan d'action du PDE dans la planification de la MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapidité d'intervention de l'inspecteur à la suite de visites d'infractions chez les citoyens</li> <li>- Implication de COPERNIC dans le transfert de connaissances liées à la gestion de l'eau par bassin versant</li> </ul>	<p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte volonté de la MRC</li> </ul> <p>Non</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup d'énergie investie de la part de COPERNIC</li> <li>- Manque de connaissance en matière de gestion de l'eau de la part de la MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la participation de COPERNIC aux futures rencontres</li> <li>- Aide à la MRC d'intégrer le volet gestion de l'eau dans leur prochain SAD</li> </ul>

# Le registre des engagements

<u>Acteurs visés</u>	<u>Action attendue</u>	<u>Résultats attendus</u>	<u>Obstacles à l'engagement</u>	<u>Activités prévues pour obtenir</u>	<u>Résultats observés</u>
Municipalité de Victoriaville	Prendre en compte le ruissellement dans les programmes d'aménagement urbain (implantation de bassins d'orage, de récupérateurs d'eau de pluie, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer le ruissellement dans les zones urbanisées</li> <li>- Améliorer la qualité de l'eau des rivières Nicolet et Bulstrode</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des élus, du DG et de l'aménagiste de la ville de Victoriaville</li> <li>- Formation des entrepreneurs sur les bonnes pratiques</li> </ul>	
Les MRC du BV de la rivière Nicolet et secteur de Baie-du-Febvre	S'assurer de l'intégration des espaces de liberté dans les schémas d'aménagement et de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la construction de résidences en milieu inondable</li> <li>- Limiter les inondations en aval</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique</li> <li>- Moyens financiers pour calculer les distances des espaces de liberté et cartographie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des élus à l'importance de sauvegarder ce type de milieu par rapport aux pertes économiques</li> </ul>	

# Ce que cet exercice nous a appris

- Nous avons amélioré l'outil SENAT (titres de colonnes plus clairs, ajout d'une colonne « pistes de solutions/prochaines étapes »)
- Nous avons observé que l'OBV avait tendance à se mettre au centre et à s'engager dans chacune des ententes. Ceci peut freiner l'exécution du PDE de la part de l'ensemble des acteurs du bassin versant.
- Les budgets actuels sont insuffisants pour la planification des réunions de concertation locale régulières nécessaires à la prise d'engagements entre acteurs
- Ce genre de suivi est plus motivant que celui d'indicateurs; il pourrait aussi fournir des données complémentaires utiles pour le MDDEP (démarche utilisée et énumération des conditions de succès ou d'échec dans la réalisation des actions)



# Pistes de solution/prochaines

- COPERNIC animera en février prochain une série de réunions de concertation pour (1) promouvoir le bilan des actions du PDE réalisées depuis 10 ans (2) décider de la mise en œuvre de cette méthode de suivi et d'évaluation afin d'assurer un meilleur engagement des acteurs du bassin versant
- L'approche VAP sera utilisée pour améliorer la participation des acteurs.
- L'établissement d'un comité de suivi-évaluation multi-acteurs stimulera l'appropriation tout en allégeant la responsabilité de l'OBV
- Il faudra mobiliser des ressources financières pour la facilitation et l'organisation de réunions

# Qui devrait faire le suivi?

- Tous les acteurs pourront suivre et tenir les registres de leurs propres actions et attentes
- Un comité de suivi-évaluation multi-acteurs pourrait compiler l'ensemble pour tout le bassin versant et mener une réflexion sur les améliorations à porter, les ajustements à faire à la planification
- Des bilans annuels pourraient être faits en assemblées d'acteurs

Merci  
beaucoup!

